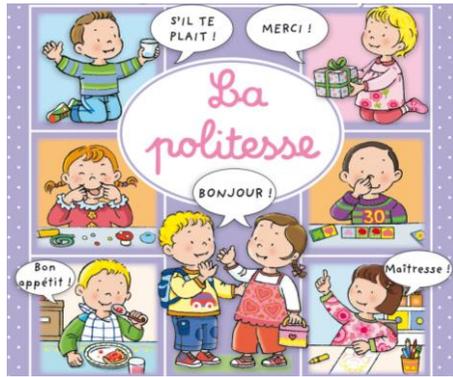


2 – Pour les élèves

A – Attitude générale

Quelles sont les règles à respecter à l'école ?

Comment doit-on se comporter dans la cour, avec les autres ?



Passer de bons moments ensemble



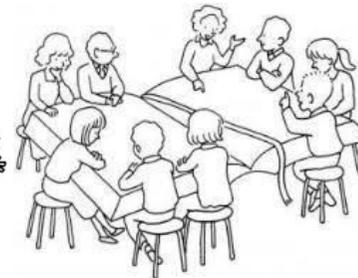
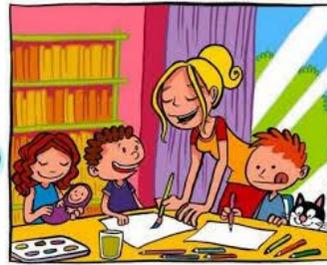
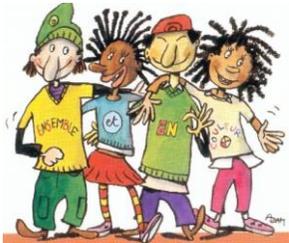
Ecouter l'adulte ou celui qui parle

Aider

Ne pas couper la parole

Avec qui ?

Entre enfants, avec les enseignants, aide-maternelles, accompagnateurs, animateurs, Chauffeurs de car, adultes intervenant en Catéchèse et tout le personnel du restaurant scolaire.



B - Règlement commun à toutes les cours.

Dans les toilettes :

- ❖ Je ferme la porte doucement sans la claquer.
- ❖ Je rentre seul dans la cabine.
- ❖ Je respecte l'intimité de mes camarades.
- ❖ Je tire la chasse d'eau.
- ❖ Je me lave les mains.



Je joue à l'extérieur des toilettes.



Ecole + restaurant scolaire + périscolaire

Ce qui est autorisé de la maison

	<p>Uniquement pour les élèves du CE1 au CM2</p>	
<p>Les billes Jeux des 7 familles Toupiés Cordes à sauter Elastiques Cartes traditionnelles</p>	<p>Cartes à collectionner et à échanger</p>	
<p>Pour l'apport d'un autre jeu, les enfants doivent en faire la demande auprès des enseignantes. L'école décline toute responsabilité en cas de perte.</p>		
<p>Les bonbons et les gâteaux uniquement lors des anniversaires</p>	<p>Les chewing-gums sont interdits</p>	

Au signal



- ❖ Je range les jeux immédiatement.



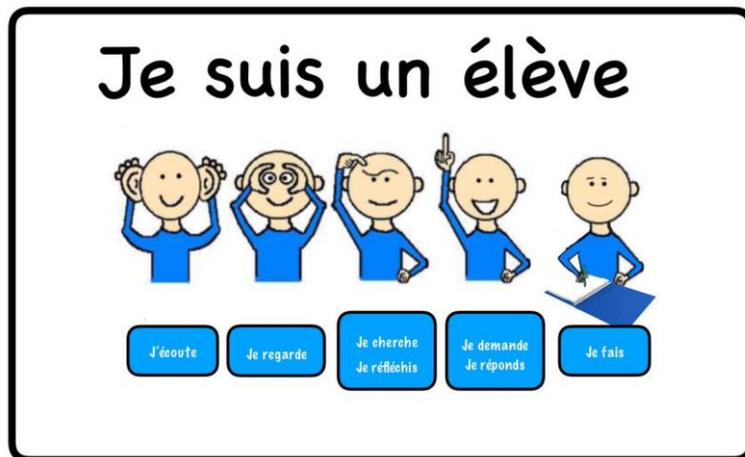
- ❖ Je me mets en rang tout de suite.

Pour le respect de notre environnement :



- ❖ Je dois mettre les papiers dans les poubelles qui sont à disposition sur la cour et prendre soin des fleurs, des arbres et des p'tites bêtes qui m'entourent.

C – En classe



Je dois pouvoir apprendre dans de bonnes conditions.

- ❖ J'ai le droit à toutes les explications nécessaires.
- ❖ J'ai le droit de me tromper sans subir de moqueries et de travailler dans une ambiance calme et sereine.

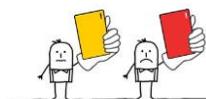
Ces droits entraînent des obligations et des devoirs :

- ❖ Participer à tous les cours.
- ❖ Arriver à l'heure.
- ❖ Apporter, renouveler tout au long de l'année le matériel demandé et en prendre soin.
- ❖ Respecter le matériel collectif et les livres mis à disposition pour l'année scolaire.
- ❖ Etre attentif et faire son travail du mieux que l'on peut.
- ❖ Prendre soin de sa carte verte de sortie valable toute l'année.



D– En cas de manquement à ce règlement : Sanctions

On sanctionne un acte et non une personne.



1 ^{er} niveau	2 ^{ème} niveau	3 ^{ème} niveau	4 ^{ème} niveau	5 ^{ème} niveau
L'adulte demande à l'enfant de verbaliser son comportement et de s'excuser. La règle est rappelée. Le jeu peut être confisqué.	Si répétition, l'enfant peut être isolé du groupe momentanément pour réfléchir à son comportement. Il complète une fiche de réflexion. Un travail écrit complémentaire peut être demandé par l'enseignant.	Un entretien de l'élève avec le chef d'établissement peut avoir lieu. En cas de non-respect fréquent du règlement ou de manquement grave, les parents en sont informés. Mise en place possible d'un contrat d'amélioration du comportement.	Un travail d'intérêt général est effectué par l'élève. Une exclusion temporaire de la classe ou la non-participation à une activité est décidée. Un entretien a lieu entre l'élève, les parents, l'enseignant et le chef d'établissement.	Si aucune amélioration n'est remarquée, des mesures adaptées seront alors envisagées en équipe éducative. En cas de nécessité, le chef d'établissement réunit le conseil des maîtres qui décide de sanctions plus graves pouvant aller jusqu'à l' exclusion temporaire ou définitive de l'école.

